



Mineurs à la barre :

L'influence associée à un programme de préparation à la Cour sur le niveau de craintes des témoins mineurs

MAXIME GADOUA, maitrise en criminologie, Université de Montréal et ISABELLE DAIGNAULT, professeure à l'École de criminologie, Université de Montréal

INTRODUCTION

Témoigner à la Cour sans préparation et dans un contexte non adapté peut avoir de graves répercussions sur la santé psychologique des enfants et adolescents victimes d'actes criminels1. Dans la mesure où les mineurs témoignent dans des conditions adéquates, que leurs limitations sont respectées et que du soutien leur est offert, ces derniers peuvent livrer un témoignage de qualité2.

Dans les dernières années, des programmes de préparation au témoignage, tel que le Programme Enfant Témoin (PET)³, ont été développés en Amérique du Nord afin de préparer les enfants et adolescents aux défis qu'ils pourraient rencontrer au fait de témoigner à la Cour. Alors que l'accent au moment de préparer les enfants et adolescents à témoigner est surtout mis sur leur habileté à rendre un témoignage crédible et clair, peu d'études ont cherché à faire état de leurs craintes et de l'influence que peut exercer l'offre d'un service de préparation au témoignage sur la manière dont ces craintes se développent.

PROGRAMME ENFANT TÉMOIN (PET)³

OBJECTIFS

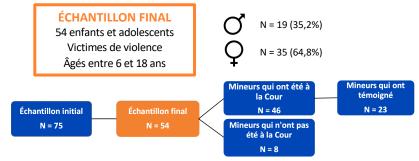
Documenter les effets de l'expérience de participation au Programme Enfant Témoin (PET) sur le niveau de craintes des témoins mineurs.

- Identifier les caractéristiques sociodémographiques des mineurs qui ont participé au PET et décrire leur expérience judiciaire.
- Étudier l'évolution des craintes à la suite de l'intervention du PET.
- Déterminer les facteurs prédisant la présence de craintes des témoins mineurs au matin du témoignage.

MÉTHODOLOGIE

Devis de type pré-expérimental.

Modèle prétest-posttest à groupe unique.



Trois instruments de mesure :

- La fiche signalétique.
- Le iournal de bord.
- Le questionnaire Mes craintes à l'idée d'aller témoigner (craintes envers lui-même, l'accusé, les acteurs judiciaires et les personnes autres).

Des analyses descriptives (fréquences), bivariées (corrélations, tableaux croisés et tests de moyenne) et multivariées (régressions logistiques binaires) ont été effectuées.

RÉSULTATS



sont des victimes de violence sexuelle.



connaissaient la personne accusée.



ont été identifiés avec un niveau modéré ou élevé de craintes au T1.

ont été identifiés avec un niveau élevé de craintes au T1.

Seul un participant sur cinq (18.5%) a bénéficié de toutes les rencontres préparatoires.

Dans la plupart des cas, un délai de cing semaines séparait la rencontre 1 et la journée du témoignage.



Les filles entretiennent plus de craintes que les garçons à l'idée de témoigner.



Facteurs associés à la présence de craintes au matin du témoignage



Le score global de craintes obtenu au T1.

Le fait de bénéficier de services psychosociaux/thérapeutiques (plus disposés à nommer leurs craintes).

CONCLUSION

L'offre d'un service de préparation au témoignage, comme celle du PET, exerce une influence positive à court terme sur le niveau de craintes des enfants et adolescents victimes d'actes criminels qui ont à rendre un témoignage.

Les craintes des témoins mineurs doivent être examinées d'un point de vue systémique.

Les craintes des témoins mineurs sont des pistes d'intervention intéressantes pour les professionnels.

RÉFÉRENCES

Goodman, G. S., Taub, E. P., Jones, D. P. H., England, P., Port, L. K., Rudy, L., Prado, L., Myers, J. E. B. et Melton, G. B. (1992). Testifying in criminal court: Emotional effects on child sexual assault victims. Monographs of the Society for Research in Child Development, 57(5), v-142. doi:10.2307/1166127.

² Sas, D. L., Hurley, P., Hatch, A., Malla, S., et Dick, T. (1993). Three years after the verdict: A longitudinal study of the social and psychological adjustment of child witnesses referred to the Child Witness Project (no FVDS #4887-06-91-026). London, Ontario: London Family Court Clinic.

³ Lachambre, S. et Dufour, K. (2018). Guide d'intervention spécifique aux témoins mineurs : comment faciliter leur passage devant un tribunal [document inédit]. Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais.